

Communauté d'agglomération



Arles Crau Camargue Montagnette

INFORMATION
Déchèteries et Valorisation

En utilisant les 7 déchèteries et 3 points tri du territoire , soyons des usagers éco-responsables !



Mise en conformité des déchèteries

Dans la continuité de la mise en service de la nouvelle déchèterie [Arles-Trinquetaille](#), à partir de décembre 2023,  poursuit la rénovation de son réseau de déchèteries avec un programme de mise en conformité des déchèteries de : [Boulbon](#), [Raphèle-les-Arles](#), [Saint-Martin-de-Crau](#), [Salin-de-Giraud](#) et [Tarascon](#) pour un montant d'investissement d'environ 1 200 000 € TTC.



ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Photo : Plateforme de la nouvelle déchèterie [Arles-Trinquetaille](#)
(Ouverture : juillet 2023). © Accm Environnement.

Dossier de Presse



Page 3

Les obligations réglementaires

Prévention



Page 4

Pourquoi, mettre en place des équipements contre les chutes ?

Les travaux en résumé

Recyclage
Valorisation

La signalétique



Page 5

Le détail des travaux prévus sur les déchèteries du territoire 

Collecte



Page 6

Contact presse

Les obligations réglementaires



Les déchèteries sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

LA RÉGLEMENTATION : les déchèteries sont encadrées par un "arrêté type" (arrêté type 2710-1 ou 2710-2) qui impose diverses obligations :

- Obligation de site clôturé
- Gestion du risque de chute
- Moyens efficaces de lutte incendie
- Gestion des eaux de pluie et incendie avant rejet dans le milieu naturel
- Contrôles réglementaires périodiques (eaux, bruit, électricité etc...)
- Traçabilité des déchets
- Formation des agents
- Visuel et signalétique adaptés



Les travaux en résumé

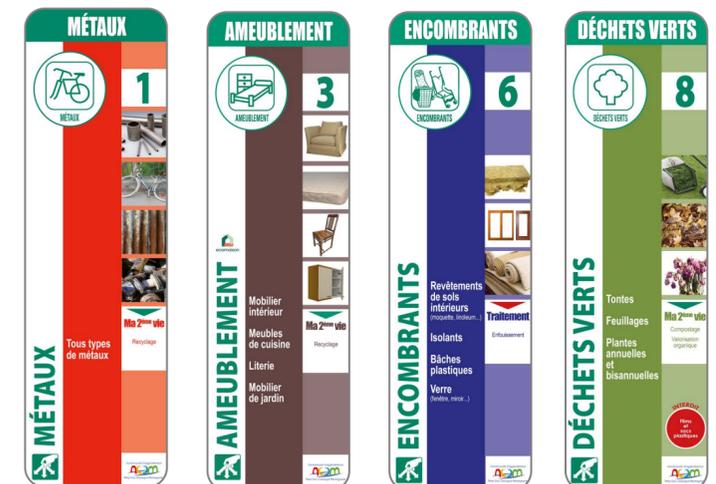
Tout le détail des travaux en page 5.

- Mise en place de garde-corps antichute sur les **5 déchèteries**.
- Une signalétique remise à neuve, claire et visuelle pour les **5 déchèteries**.
- Des numéros de quai et du marquage au sol pour mieux se déplacer sur les **5 déchèteries**.
- Reprise des clôtures et mise sous alarme anti-intrusion sur les **5 déchèteries**.
- Mise en place d'éclairage public pour les déchèteries de **Raphèle-les-Arles** et **Salin-de-Giraud**.
- Des nouveaux locaux pour les agents pour les déchèteries de **Raphèle-les-Arles** et **Salin-de-Giraud**.
- Meilleure gestion des eaux pluviales pour les déchèteries de **Boulbon - Salin-de-Giraud** et **Tarascon**.
- Amélioration de la défense incendie pour les déchèteries de **Boulbon - Raphèle-les-Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**.
- Des barrières en entrée de site pour mieux gérer les flux des usagers sur déchèteries de **Boulbon - Salin-de-Giraud - Saint-Martin-de-Crau** et **Tarascon**.

La signalétique

En complément des indications dispensées aux usagers par les agents de déchèterie, la signalétique utilise des éléments visuels d'information clairement identifiables, facilitant la compréhension du geste de tri.

Afin de présenter des sites homogènes sur l'ensemble du territoire AEM et de guider au mieux les usagers, les mêmes panneaux, visuels et attractifs déjà en place à **Arles-Trinquetaille**, seront développés sur toutes les déchèteries.



Des exemples...

Format :

Hauteur
2 000mm

Largeur
600 mm

Pourquoi, mettre en place des équipements contre les chutes ?



En raison des risques de chutes dans les bennes de déchèterie, des travaux de sécurisation vont être effectués sur 5 déchèteries du territoire



Conformément aux obligations réglementaires, des garde-corps normalisés doivent être mis en place dès lors que la hauteur de risque de chute excède 1 mètre.

Garantir l'intégrité physique des usagers

● L'installation d'équipements de 70 cm à 1 mètre de hauteur devant les bennes va permettre de garantir l'intégrité physique des usagers, sans pour autant être trop haut pour le vidage de l'ensemble des déchets acceptés.

Sécurité

● Ces aménagements sont réalisés dans le seul but d'améliorer la sécurité des déposants et d'éviter que des accidents dramatiques puissent se produire. Ils consistent à la mise en place de banquettes de déchargement et de garde-corps devant les bennes.

Accidents

● Chaque année on recense des accidents dans les déchèteries françaises.

Budget

● Après les 1 400 000 € TTC consacrés pour la reconstruction totale de la déchèterie **Arles-Trinquetaille**, avec ce nouveau programme d'environ 1 200 000 € TTC pour 5 déchèteries de son territoire, la communauté d'agglomération démontre une nouvelle fois sa volonté de :

- Développer le tri de proximité des déchets.
- Moderniser les installations qui accueillent du public.
- Améliorer les conditions de travail de ses agents.
- Contribuer à la préservation de l'environnement.

À SAVOIR : des jours de fermeture sont à prévoir en phase chantier.
Les usagers seront informés par :

- Affichage sur site.
- Distribution de flyers.
- Sites Internet des communes.
- Voie de presse.
- Site Internet **AEM** (page [Gestion des déchets ménagers et assimilés](#)).
- Page **Facebook** **AEM**

La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette se dégage de toute responsabilité en cas d'accident engendré par le non respect des consignes d'accès et de sécurité préconisées sur site.

Partenaire financier de la mise en conformité des 5 déchèteries



● L'État finance, via le dispositif de Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), l'ensemble du programme de travaux pour la mise en conformité des 5 déchèteries à hauteur de 374 010 €, soit 37 % de subventionnement.



Le détail des travaux prévus sur les déchèteries du territoire



Boulbon

Moyens de lutte incendie

Mise en place d'une cuve rigide de 120 m³

Confinement des eaux d'extinction incendie

Mise en place d'une vanne d'isolement

Sécurisation des accès

Reprise partielle de la clôture
Contrôle d'accès barrière

Sécurisation des sites

Alarme détection anti-intrusions

Éclairage

Mise en place de 3 points d'éclairage public

Circulation et signalétique

Marquage au sol
Panneaux de signalisation police
Signalétique déchets ADEME

Dispositif antichute

Mise en place de dispositifs antichute

Huiles

Mise en place d'un auvent avec rétention
Nouvelle cuve pour huiles minérales

Stockage des déchets dangereux

Nouveau conteneur DDS

Montant des travaux 240 000 € TTC

Raphèle-les-Arles

Gestion des eaux

Création d'un réseau pluvial
Étanchéification de la plateforme - extension de 400 m²
Mise en place d'un décanteur déshuileur
Raccordement au réseau collectif d'assainissement des eaux usées

Moyens de lutte incendie

Création d'un poteau incendie à moins de 100 mètres du site

Sécurisation des accès

Remplacement du portail d'entrée
Reprise partielle de la clôture
Contrôle d'accès barrière

Sécurisation des sites

Alarme détection anti-intrusions

Éclairage

Mise en place de 3 points d'éclairage public

Circulation et signalétique

Marquage au sol
Panneaux de signalisation police
Signalétique déchets ADEME

Dispositif antichute

Dépose des équipements existants
Mise en place de dispositifs antichute

Montant des travaux 140 000 € TTC

Saint-Martin-de-Crau

Moyens de lutte incendie

Mise en place d'une cuve rigide de 120 m³

Confinement des eaux d'extinction incendie

Mise en place d'une vanne d'isolement

Sécurisation des accès

Contrôle d'accès barrière

Sécurisation des sites

Alarme détection anti-intrusions

Circulation et signalétique

Marquage au sol
Panneaux de signalisation police
Signalétique déchets ADEME

Dispositif antichute

Dépose des équipements existants
Mise en place de dispositifs antichute

Huiles

Mise en place d'un auvent avec rétention
Nouvelle cuve pour huiles minérales

Stockage des déchets dangereux

Nouveau conteneur DDS

Montant des travaux 250 000 € TTC

Salin-de-Giraud

Gestion des eaux

Mise en place d'un décanteur déshuileur
Mise en conformité de l'assainissement

Confinement des eaux d'extinction incendie

Mise en place d'une vanne d'isolement

Sécurisation des accès

Reprise partielle de la clôture
Contrôle d'accès barrière

Sécurisation des sites

Alarme détection anti-intrusions

Éclairage

Mise en place de 4 points d'éclairage public

Circulation et signalétique

Marquage au sol
Panneaux de signalisation police
Signalétique déchets ADEME

Dispositif antichute

Dépose des équipements existants
Mise en place de dispositifs antichute

Accueil local gardiens

Renouvellement du local gardien

Huiles

Mise en place d'un auvent avec rétention
Nouvelle cuve pour huiles minérales

Stockage des déchets dangereux

Nouveau conteneur DDS

Montant des travaux 300 000 € TTC

Tarascon

Confinement des eaux d'extinction incendie

Mise en place de deux vannes d'isolement
Création d'une surélévation de chaussée pour rétention des eaux d'extinction d'incendie en surface

Sécurisation des accès

Contrôle d'accès barrière

Sécurisation des sites

Alarme détection anti-intrusions

Circulation et signalétique

Marquage au sol
Panneaux de signalisation police
Signalétique déchets ADEME

Dispositif antichute

Mise en place de dispositifs antichute

Huiles

Mise en place d'un auvent avec rétention
Nouvelle cuve pour huiles minérales

Stockage des déchets dangereux

Nouveau conteneur DDS

Montant des travaux 180 000 € TTC



**Je produis
moins de déchets**

Je trie mes déchets

**Je pense à la
réparation
ou au réemploi**

**Je protège
la santé de chacun**

**Je préserve
l'environnement**

**Ensemble,
agissons !**



Direction gestion des déchets ménagers et assimilés
4, rue Joseph Rainard - Zone industrielle nord - 13200 Arles
Tél. 04 86 52 60 87

Contact presse

François Pasquier

Chef de service Déchèteries et Valorisation
Direction gestion des déchets ménagers et assimilés
Département Espace public

Tél. 04 90 49 47 37
f.pasquier@agglo-accm.fr

Dossier de presse numérique voir la page : [En un clin d'œil](#)



**TRIER ses DÉCHETS
c'est EASY avec TRIZZY**

**L'assistant numérique qui vous guide
au quotidien pour trier vos déchets
sur www.agglo-accm.fr**



Info Collecte
04 84 76 94 00
infocollecte@agglo-accm.fr

